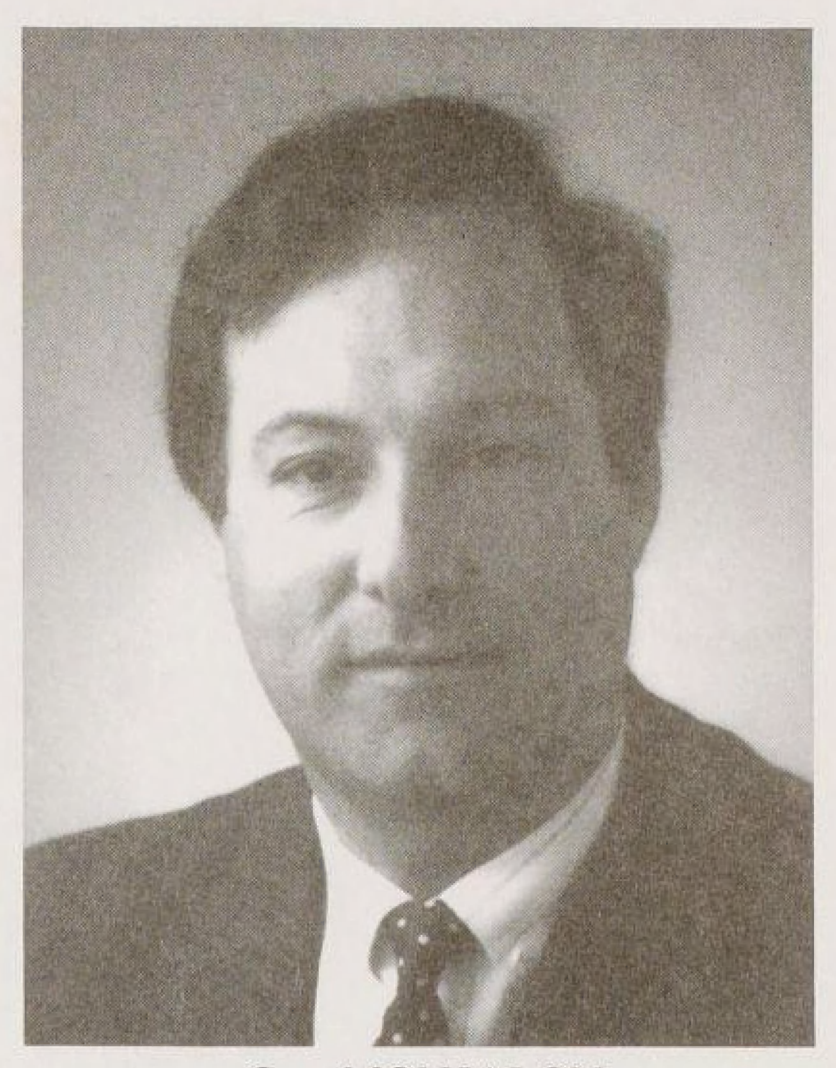
République Française — Département de la Vienne

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 JUIN 1988



Edith CRESSON



Guy MONJALON

Electrices, Electeurs,

Plus de 45 % d'entre vous m'ont accordé leur confiance dès le premier tour de scrutin. Avec mon suppléant Guy MONJALON, nous vous remercions de tout cœur.

Pendant deux ans, la Droite a montré son vrai visage en conduisant une politique favorable aux plus riches, au détriment de l'immense majorité de nos concitoyens (suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et diminution des remboursements de la Sécurité Sociale...).

C'est la raison pour laquelle vous ne pouvez pas faire confiance à un candidat UDF-RPR.

Le 8 mai, vous avez accordé une large majorité au Président François MITTERRAND. Vous avez exprimé votre attachement à une société plus chaleureuse, plus juste, rejetant toute forme d'exclusion et d'inégalité.

Il vous appartient le 12 juin de donner au Président de la République et à son Gouvernement, les moyens de mener avec cohérence, dans la continuité et la stabilité de nos institutions, la politique que vous souhaitez pour votre avenir, pour l'emploi.

Le choix est clair :

AUCUNE VOIX NE DOIT MANQUER

aux candidats de la majorité présidentielle.

Edith CRESSON
Ministre des Affaires Européennes

Guy MONJALON
Conseiller Régional

imprimerie châtelleraudaise s.a. - châtellerault

Vu les candidats